

Si certaines régions optent pour les noms sortis des votes “citoyens”, d'autres préfèrent, au contraire, garder la maîtrise. Certaines sont allées très vite, alors que d'autres prennent encore leur temps...

Observées au microscope, les consultations citoyennes sur les **noms des régions** se révèlent très **hétérogènes** dans leur calendrier, leurs outils et leurs objectifs. Elles récoltent aussi des degrés de **mobilisations variables**.

À la mi-avril, trois ont déjà abouti : l'assemblée plénière de Nord-Pas-de-Calais – Picardie a adopté le 14 mars le nom **Hauts-de-France**, arrivé en tête des 55 000 votes.

Le 18 mars, les élus de **Bourgogne – Franche-Comté** ont décidé à l'unanimité de garder le nom provisoire, option validée quelques jours plus tôt par 71 % des 11 461 participants de la consultation.

Grand Est (rajouté *in extremis* par l'exécutif d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine) a été choisi le 4 avril parmi quatre noms et par 75 % des 289 000 votants.

En Auvergne – Rhône-Alpes, Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes et Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées, les choix ne sont pas encore faits. Les régions ont jusqu'au 1^{er} juillet pour transmettre un nom à l'Etat, avant qu'[un arrêté](#) en Conseil d'Etat ne le fixe à leur place avant le 1^{er} octobre.

A lire aussi : [Réforme territoriale : une usine à gaz pour les offices de tourisme](#)

Propositions, comités et short-lists

Chaque région a incité la population à soumettre des propositions, et en Alsace – Champagne Ardenne – Lorraine, 300 noms ont été soumis en 15 jours. Les régions ont voulu particulièrement mobiliser les lycéens et les apprentis.

Nord-Pas-de-Calais – Picardie a fourni des kits pédagogiques aux lycées et CFA. Consultés avant l'ensemble des habitants, les lycéens d'Auvergne – Rhône-Alpes ont fourni... 4 500 propositions.

Pour les assister, trois régions ont composé des « comités du nom ». Celui d'Aquitaine– Limousin – Poitou-Charentes réunit des experts (historiens, géographes...) et des élus de tous les groupes politiques régionaux. Depuis fin février, il étudie les propositions reçues via le formulaire web et sillonne le territoire.

« Nous rendrons notre analyse à Alain Rousset début juin, en argumentant sur

chaque proposition, précise la présidente du comité, l'historienne Anne-Marie Cocula. La région se déterminera le 20 juin. »

Pour sa part, le comité « de réflexion et d'accompagnement » d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine a accueilli experts, socioprofessionnels et élus, mais aussi intégré 15 agents territoriaux (tirés au sort). Pas d'élu en revanche – au grand dam de l'opposition – parmi les 30 chefs d'entreprises, restaurateurs, sportifs, artistes... du comité de Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées. Il a soumis à la région une liste de 8 noms, que celle-ci a réduit à 5 lors de sa session du 15 avril.

Avec ou sans vote

Après la phase des propositions, certaines régions invitent aussi habitants et « diaspora » à donner leurs préférences sur une short-list de 3 à 5 noms. Internet est le média privilégié (98 % des votes exprimés en Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine).

Là aussi, les choix sont contrastés : certaines régions adoptent le nom arrivé en tête, comme les trois qui ont déjà choisi.

Dans le Nord-Pas-de-Calais – Picardie par exemple, le nom de Hauts-de-France n' a devancé celui de Terres du Nord que de... 471 votes. A la différence des régions Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes et Auvergne – Rhône-Alpes qui se laissent, elles, les mains libres. Originalité : la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées adopte le « [vote Condorcet](#) » et propose au public de classer l'intégralité des cinq noms par préférence.

Enfin, en période de disette, les régions ont fait attention aux coûts, qu'elles savent devoir justifier. « Tout a été développé en interne », assurent de concert les régions Auvergne – Rhône-Alpes et Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, dont la vice-présidente a évoqué un coût global de « 33 000 euros ».

En Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées, où la phase de vote débutait le 9 mai pour un mois, sera relayée en presse quotidienne régionale. Le coût est évalué par la présidente Carole Delga « sous les 500 000 euros, soit moins de 10 centimes par habitant ». Le conseil régional délibérera le 24 juin.

Focus

« La consultation est très importante »

Bénédicte Laurent, fondatrice de Namae, conseil en noms



Le processus de consultation prime pour la légitimité. Un nom de région ne peut pas être un nom « marketing » inventé. Il doit faire le pont entre le passé et le futur, car il sera là pour des décennies. Solliciter les lycéens, qui représentent le futur, me paraît donc une bonne chose. Offrir d'autres moyens de proposition et de vote qu'Internet est aussi louable. Attention : le nom ne constitue pas qu'un souci identitaire endogène. Sa perception à l'extérieur doit aussi être testée et les comités du nom ont intérêt à associer des personnalités variées. Le nom « magique » est très rare, il faut trouver un équilibre. Dans ce cadre, ajouter un logo et une [baseline](#) peut aider à donner du sens et des valeurs.

Article de la gazette du 11 mai 2016